

# L'OFFRE QUI **CARTONNE**

DU 01/09/12 AU 31/12/12

**Motorola** vous rembourse **40€** sur votre **assurance\***



Rendez-vous sur  
**[motorola-offrequicartonne.com](http://motorola-offrequicartonne.com)**



\* Offre valable du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 décembre 2012 pour l'achat d'un smartphone parmi les modèles suivants : Motorola RAZR™ MAXX, Motorola RAZR™, Motorola DEFY™ MINI, MOTOLUXE™ et MOTOSMART™. Voir conditions générales en magasin et sur [motorola-offrequicartonne.com](http://motorola-offrequicartonne.com).  
Des portions de cette page sont des reproductions travaux créés et partagés par Google et utilisés suivant les conditions décrites dans la Creative Commons 3.0 Attribution License. MOTOROLA et le logo M stylisé sont des marques déposées de Motorola Trademark Holding, LLC. Tous les autres noms de produits ou de services appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Motorola Mobility France SAS, SIREN 518 392 006 RCS Toulouse. © 2012 Motorola Mobility, Inc. Tous droits réservés.  
[www.motorola.com/fr](http://www.motorola.com/fr)



# L'OFFRE QUI CARTONNE

DU 01/09/12 AU 31/12/12

**Motorola vous rembourse 40€ pour toute souscription à un contrat d'assurance avec votre nouveau smartphone**

**POUR RECEVOIR VOTRE REMBOURSEMENT, IL VOUS SUFFIT DE :**

- ❶ Acheter un téléphone mobile MOTOROLA concerné par l'offre parmi : Motorola **RAZR™ MAXX**, Motorola **RAZR™**, **MOTOLUXE™**, Motorola **DEFY™ MINI**, **MOTOSMART™** et de souscrire simultanément à une offre d'assurance pour votre mobile proposée par votre opérateur ou votre revendeur entre le 01/09/12 et le 31/12/12, dans l'un des points de vente ou sites Internet participant à l'opération.
- ❷ Joindre dans une enveloppe :
  - Ce bulletin dûment rempli ou votre demande sur papier libre,
  - La photocopie du ticket de caisse ou de la facture d'achat de votre mobile MOTOROLA ou le justificatif d'achat sur les sites Internet participants, mentionnant la souscription au contrat d'assurance,
  - La photocopie du contrat d'assurance du mobile souscrit chez votre opérateur ou votre revendeur,
  - L'original du code barres du mobile acheté, à découper sur la boîte du mobile,
  - Votre RIB ou RIP (remboursement uniquement par virement bancaire).

Les coordonnées indiquées sur ce bulletin doivent impérativement être identiques aux données indiquées sur la facture d'achat et sur le contrat d'assurance.

- ❸ Envoyer le tout sous enveloppe affranchie au tarif en vigueur (frais d'envoi à votre charge) avant le 15/01/2013, à l'adresse suivante :

**MOTOROLA ODR 40€ ASSURANCE – 2012  
CUSTOM SOLUTIONS N°23171  
13102 ROUSSET CEDEX**

Merci de remplir lisiblement et en majuscules les informations ci-dessous :

Mlle  Mme  M.

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Email .....

*Pour toute question, vous pouvez nous contacter du lundi au vendredi de 9H à 18H au 0970 805 100 (n° non surtaxé). N° offre 23171.*

J'accepte de recevoir des informations sur les produits Motorola.

Vos informations personnelles seront collectées et stockées par CUSTOM SOLUTIONS pour le compte de Motorola pour assurer la gestion de l'offre et seront stockées sur des serveurs localisés en France. Vos informations seront partagées avec Motorola Mobility, LLC., et ses filiales et affiliés, dont certains sont localisés en dehors de la France. Motorola respecte les données privées de ses clients. Pour obtenir plus d'informations sur notre politique de confidentialité consultez la page Pratiques de Confidentialité à l'adresse [www.motorola.com/fr](http://www.motorola.com/fr).

Les frais d'envoi du bon de participation sont à la charge du demandeur. Offre valable pour tout achat effectué entre le 1<sup>er</sup> septembre 2012 et le 31 décembre 2012. La demande doit être expédiée à l'adresse indiquée au plus tard le 15 janvier 2013 avant minuit, cachet de la Poste faisant foi. Toute demande incomplète ou illisible sera rejetée. L'offre de remboursement est valable uniquement dans le cas d'un achat d'un mobile MOTOROLA parmi les modèles Motorola RAZR™ MAXX, Motorola RAZR™, MOTOLUXE™, Motorola DEFY™ MINI et MOTOSMART™ et simultanément d'une souscription à l'assurance du mobile proposée par l'opérateur ou le revendeur et n'est en aucun cas cumulable avec d'autres offres promotionnelles à l'exception de l'offre MOTOROLA Carte de paiement jusqu'à 100€ remboursés valable du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 décembre 2012. Motorola Mobility France SAS décline toute responsabilité en cas de perte ou destruction totale ou partielle des éléments envoyés. Vous recevrez votre remboursement d'un montant de 40€ par virement bancaire sous un délai de 8 semaines environ à compter de la réception de votre dossier conforme par nos services. Offre valable dans les points de vente et sites Internet participant à l'opération. Offre limitée aux personnes physiques résidant en France (incluant Monaco, la Corse et les Antilles). Offre limitée à une seule participation par enveloppe et par foyer (même nom, même adresse et/ou même RIB). Conformément à la loi « Informations & Libertés » du 06 janvier 1978 modifiée le 06 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations vous concernant en écrivant à l'adresse de l'opération. Ces informations, nécessaires au traitement de votre demande, sont au seul usage de Motorola Mobility. Tous droits réservés. Photos non-contractuelles. MOTOROLA et le logo M stylisé sont des marques déposées de Motorola Trademark Holdings LLC. Tous les autres noms de produits ou services appartiennent à leurs propriétaires respectifs. © 2012 Motorola Mobility Inc.